

Apologie pour un archivage électronique au niveau communal : la démarche lausannoise

Autor(en): **Sardet, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Geschichte und Informatik = Histoire et informatique**

Band (Jahr): **9 (1998)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-7232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Apologie pour un archivage électronique au niveau communal: la démarche lausannoise

*Frédéric Sardet**

Conformément à la problématique retenue par les organisateurs du colloque Histoire et informatique, mon propos se situera dans un cadre professionnel précis pour ne pas dire restreint; ne seront abordées que les questions d'archives électroniques susceptibles d'être utilisées à des fins statistiques, alors que la mission d'un centre communal comme celui que je dirige est fondamentalement généraliste et polyvalente (archives depuis le XIIe siècle, archives audiovisuelles, archives privées ou publiques, documentation). Le regard que je porterai sur ce dossier ne peut donc se comprendre sans prendre en compte les interdépendances qui lient très fortement la gestion physique et logique (inventaires) des différents types de documents conservés avec les conditions financières, techniques et humaines qu'offre l'administration et, au delà, les élus, donc la fameuse société civile.

Partons d'un constat simple mais essentiel. Les Archives représentant un secteur de l'administration aux ressources très limitées et peu valorisées, disposent toutefois d'un atout pour assurer leur rayonnement: elles sont heureusement situées au coeur de la ville et peuvent dès lors attirer un public varié. Cette position centrale se paie; elle se paie même très cher et le coût de l'espace est un paramètre fondamental de la gestion du centre. Des raisons évidentes de communication et de valorisation des fonds imposent de maintenir le plus longtemps possible les données sur ce site unique, afin de limiter les déplacements vers des dépôts qui seront toujours plus excentrés, raisons financières obligent. Il importe donc d'adapter les modes de stockage à l'espace disponible pour assurer un service optimal aux consultants compte tenu du nombre restreint de collaborateurs.

Dans ce contexte, peut-on dire que les archives et la statistique font bon ménage? La réponse aujourd'hui est négative, mais notre travail consistera à changer radicalement cette réponse dans le futur. Il faut bien l'admettre: une promenade dans les rayons des Archives lausannoises permettrait de constater que les documents dont la nature nourrirait les recherches statistiques, lorsqu'ils existent, s'avèrent non seulement totalement inutilisables dans cette perspective, mais couvrent des mètres linéai-

* L'auteur insiste sur le fait qu'il ne s'agit que d'un essai, raison pour laquelle nous avons mis le texte en italique.

res disproportionnés par rapport à l'usage qui pourrait en être fait. Le plus paradoxal tient au fait que ces données, dûment reliées, sont issues de systèmes informatiques. Autrement dit, les données numériques ont été reportées sur un support papier le plus souvent inadapté à la conservation longue des informations et pour lesquels une nouvelle numérisation serait fort coûteuse (listings obtenus par des imprimantes à aiguille, avec un encrage pâle et sur des papiers de mauvaise qualité). Il est piquant de constater que les archivistes revendiquent – à juste titre – un rapport étroit à «l'original» au point de mettre en doute la possibilité même d'user de données informatiques au nom de ce principe, alors qu'en même temps, la non conservation de la forme originelle des données informatisées par leur transfert sur support papier ne semble faire problème à personne. Ce doux balancement entre deux attitudes dont j'avoue ne pas comprendre la cohérence résulte probablement de traditions réfractaires à l'informatique et peu sensibles à l'exploitation quantitative des informations. On envisage facilement l'archivage de données sérielles pour des raisons identificatoires (listes nominatives) mais on a rarement voulu archiver une source en vue de son utilisation sérielle; cette partie du travail a été laissée totalement à la responsabilité des chercheurs.

A la décharge des archivistes, ce constat traduit aussi l'effet direct d'un manque de moyens techniques et financiers adéquats et il faut bien admettre que, de manière sous jacente à ces quelques remarques, se pose la question plus générale de la place de l'archive et de l'écriture de l'histoire dans notre société helvétique. L'ébranlement d'une certaine quiétude par les gesticulations politiciennes d'un sénateur américain n'a pas fondamentalement inversé le rapport du politique et de l'administration à la préservation de sa mémoire mais contribue – cela est certain – à rappeler que le patrimoine a besoin d'une gestion qui implique matériel, personnel et compétences. On comprendra que ce rappel est bienvenu au moment où l'état des finances publiques pourrait facilement justifier des coupes sombres pour des tâches jugées non prioritaires. Les bibliothécaires de l'administration vaudoise en ont fait récemment la pénible expérience (budgets d'achat réduits de 40% par le Grand Conseil). L'un de mes collègues, chargé de contrôle de gestion au sein de l'administration lausannoise se plaît à me le rappeler régulièrement avec un humour qui me ferait vraiment rire de bon coeur s'il n'était alourdi par sa répétition: «c'est bien, vous avez été nommé archiviste au bon moment, quand on commence à voir que les archives ça sert à quelque chose» ... Utile ou non, que l'on me permette de m'adonner ici à une petite apologie de la conservation des données informatiques à valeur statistique historique.

Pour faire vite, qui dit valeur statistique, suppose dénombrement d'un ensemble avec mise en relation de ces observations à une théorie des erreurs permettant de caractériser l'observation empirique avec ses aléas selon des modèles de distribution gaussiens ou paretiens. Qui dit valeur statistique et historique, suppose également dimension temporelle et le plus souvent, existence d'une série ou chronique longue pour une couverture spatiale donnée.

Dans la perspective qui nous intéresse ici, l'archiviste n'a pas pour mission de résoudre la question de l'existence de cycles ou de l'a-périodicité des phénomènes socio-économiques; son rôle consiste à préserver et à transmettre de manière opérationnelle les sources primaires des chroniques au delà de l'appareil statistique d'Etat. Rappelons donc la donne lausannoise.

Au sein d'une administration communale qui acheta son premier mainframe en 1971, employant environ 3'000 personnes et chargée de servir une population de 120'000 habitants représentant 70'000 contribuables et 5'000 entreprises, beaucoup d'applications de gestion ont été développées sur des systèmes informatiques. Avec l'apparition de l'informatique gros-système, bien des données n'ont plus été relevées sur fichiers manuels. Avec l'irruption de la micro-informatique, un pullulement d'applications ciblées ont été développées sans coordination ni véritable procédure de sécurité dans les services. Aujourd'hui, l'informatisation a gagné les objets graphiques et l'administration met en place son site Web. Bilan aux Archives après 25 ans de pratique informatique: aucune trace opérationnelle de ces productions sinon les rapports liés à leur mise en place ou quelques listings.

En 1997, à l'occasion d'une demande de crédit informatique par voie de préavis, il importait donc de spécifier les nouvelles orientations en matière d'archivage directement induites par le renouvellement du matériel. En d'autres termes, le projet a décrit en particulier ce que l'on voulait faire en matière d'archive électronique. En ce domaine, il fallait être attentif à un aspect régulièrement présent dans les débats politiques: la sensibilité contemporaine aux questions de protection de la personnalité. Cette dimension non technique de l'archivage ne pouvait être escamotée. Bien mieux, elle a été retenue comme point nodal de l'archivage des données produites sur support informatique en proposant une lecture du code de déontologie international des archivistes.

La démarche retenue est simple: les données informatisées constituées pour des raisons de gestion administrative, renvoient toujours à un individu y compris pour les bâtiments ou les parcelles. Il existe des données

concernant le Contrôle des Habitants, les impôts, les aides sociales, le logement subventionné, la population scolaire, le personnel de l'administration, etc.

L'archivage de ces informations sur un support informatique doit faire sens; pour cela a été retenu un point fondamental adapté aux exigences du traitement statistique: l'informatique est d'abord capacité de calcul et donc capacité à traiter rapidement des informations de masse. Conserver ces informations sur un support informatique techniquement exigeant ne peut être justifié pour de simples raisons identificatoires. Retrouver une mention nominative peut très bien se concevoir en utilisant les microfilms comme support de conservation. Si l'archivage électronique a un sens, c'est donc bien pour permettre un traitement rapide des données dans le futur. La solution préconisée est classique: au moyen d'extractions annuelles et maintien d'un numéro d'identification pour chaque individu dont on garantit ainsi l'anonymat, la constitution de séries temporelles s'enrichit régulièrement, toute base de données pouvant être exportée sur un fichier plat (flat file) non compacté et de type ASCII. Cette forme d'exportation est en effet la mieux adaptée à la transmission future des informations. Sous réserve d'assurer une bonne documentation du fichier («méta-information»), on se met à l'abri des effets désastreux de l'évolution rapide des logiciels, entrave immédiate à la réactivation des bases dans un délai assez bref, probablement inférieur à 10 ans. Cela ne dispensera pas de suivre l'évolution des formats réputés standards. Une telle surveillance ne doit toutefois pas générer de craintes excessives dans la mesure où, à chaque évolution du parc informatique, les applications internes des Archives (bases de données d'inventaires) nécessiteront l'aménagement de ponts entre l'ancien et le nouveau système, dont les données informatiques archivées selon le modèle décrit ici bénéficieront immanquablement. Le risque est moins dans l'évolution technologique en soi que dans l'oubli des propriétaires de données à assurer l'upgrade de tout ou partie de leurs développements. Dans un centre d'archives qui décide d'entrer en matière sur l'archivage électronique, ce serait faute professionnelle que de laisser le stock de données dans une impasse technologique; il faut évidemment assumer ce risque.

Pour finir, rappelons que l'opération a un coût; un coût visible, quotidien ce qui n'a longtemps pas été le cas pour les archives classiques qui reposent simplement dans des cartons. Je relèverai néanmoins que le gain d'espace lié à ce type de stockage représente une économie qui surpasse largement le coût informatique, à moins évidemment de renoncer à archiver ou de donner une durée délibérément limitée aux archives; on com-

prendra que cette possibilité n'a pas de sens dans ma position. L'avenir pour les historiens du futur se dessine aujourd'hui dans les archives, en partie par la constitution de ces séries temporelles; elles supposeront aussi – ce n'est pas la moindre des difficultés – le soutien des autres services administratifs et des informaticiens qui gèrent ces produits quotidiennement. Tout ça pour solliciter l'indulgence du lecteur de l'an 2040 ... qui jugera sur pièce ces belles paroles.

Leere Seite
Blank page
Page vide